Image not found or type unknown

ACTU : Quand trop d'affection mène au divorce

Actualité législative publié le **18/03/2021**, vu **929 fois**, Auteur : Cabinet GC

Selon une étude publiée dans le journal américain "Journal of Personality and Social Psychology", un trop plein d'affection dès les premiers mois d'une relation peut mener le couple à divorcer

Selon **une étude** publiée dans le journal américain "Journal of Personality and Social Psychology", un trop plein d'affection dès les premiers mois d'**une relation** peut mener le couple **à divorcer** dans les années suivantes.

Pour tenter de déterminer les facteurs qui poussent **au divorce**, les chercheurs ont suivi 168 couples sur 13 ans. Selon les observations effectuées, **les couples** se montrant mutuellement trop d'affection dès les premiers mois de la relation ont davantage de risque de divorcer ou se séparer par la suite.

Selon la psychologue Madeleine Mason Roantree, la passion, l'exaltation des premiers mois, ne sont pas des sentiments durables. Si le couple n'est basé que sur ces sentiments, alors le **risque de séparation** est grand.

>>> AVOCAT GC

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés